

Agenda 21 Portes-lès-Valence

Compte rendu de l'Atelier 21 de diagnostic n°3 : La santé et le bien-être à Portes les Valences

Mardi 28 avril 2009

Mairie de Portes-lès-Valence – 18 H 30

Étaient présents :

- ✓ Hélène BARBIER
- ✓ Céline BERNARD
- ✓ Isabelle BRIAND
- ✓ Valérie BRUN
- ✓ Robert COURBIS
- ✓ Jean François CURNIER
- ✓ Huguette DESCHAMPS
- ✓ Laetitia DUGAND
- ✓ Jacqueline GRANGEON
- ✓ Martine GUILLERMIN
- ✓ Frédéric LONDEIX
- ✓ Nafissatou NDIAYE
- ✓ Mr et Mme PEMARTIN
- ✓ Anny PISEDDU
- ✓ Isabelle TATTIER
- ✓ André THIMON
- ✓ Michèle VALETTE
- ✓ Julien VYE

■ **Cabinet d'études ARGOS :**

- ✓ Solveig CHANTEUX – Consultante – MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT
- ✓ Pauline TAUTY – Chargée d'étude - ARGOS

Le Cabinet MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur la thématique relative à la santé et le bien-être. L'idée étant que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques.

Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de Portes-lès-Valence.
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques santé, rythme de vie, alimentation, nuisances et pollutions, gestion des déchets, risques naturels et technologiques ;
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, rechercher des forces et des faiblesses par rapport à ces thématiques.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant.
- Synthèse du Cabinet ARGOS sur le déroulement de l'Atelier 21 et sur les enjeux qui s'en dégagent.

Synthèse des discussions/débats autour des forces et des faiblesses :

LA SANTE
<p>Quelques éléments de constat</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'y a actuellement aucun dispositif pour connaître et analyser la situation communale en matière de santé publique. ■ Les activités pour la santé sur la ville de Portes-lès-Valence sont principalement des infirmiers et sages-femmes (13), des médecins généralistes (10), des professionnels de la rééducation (10), des dentistes (7). ■ Il n'y a pas de structures publiques de soins hormis le centre médico-social. ■ La ville de Portes-lès-Valence (CCAS et MJC) mène des actions en matière de santé publique (éducation à la santé par l'alimentation, aides aux frais dentaires et optiques, semaine bleue...). <p>Diagnostic partagé des groupes de travail</p>
<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Un nombre suffisant de médecins et de pharmaciens. ■ Un CMS (Centre médico-social) et une PMI (service de la Protection Maternelle et Infantile) à disposition du public.
<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le manque d'infirmiers et la mauvaise répartition géographique des cabinets (certains secteurs d'intervention non couverts). ■ La difficulté à obtenir médecins, infirmiers, pédiatres de garde les nuits et week-end. ■ L'absence de pédiatres. ■ Vieillesse de l'habitat, mauvaise isolation thermique et aux nuisances sonores. ■ Manque d'offre en médecines alternatives (médecines douces).

RYTHMES DE VIE ET VIE SOCIALE

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- Manque d'offre en médecines alternatives (médecines douces).
- La richesse de la vie culturelle, associative, sportive et l'accessibilité sociale.
- La création d'une nouvelle salle multi-activités pour les jeunes 15-25 ans et adultes.
- Une bonne desserte de la ville par la CTAV (modification et amélioration du trajet bus CTAV, prise en compte des points noirs, augmentation des cadences).
- L'existence d'un livret d'information sur la vie sociale envoyé aux foyers.
- Les projets en cours.

Faiblesses

- Le manque d'espace de convivialité et de vie dans les quartiers : manque de mobilier urbain, de bancs publics.
- Le manque de services et commerces de proximité dans les quartiers.
- Le manque de lieux d'échange et d'entraide pour les parents isolés.
- L'isolement des familles et particulièrement des nouveaux arrivants. Il n'y a notamment pas d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Le manque de circuits pédestres et pistes cyclables.
- La mobilité des personnes âgées qui est à développer.
- Les locaux des cantines et du centre aéré qui sont à améliorer.
- L'encadrement dans les cantines qui est à conforter (nombre et formation).
- La communication sur la vie culturelle qui est insuffisante et mal répartie (panneaux lumineux).
- Le manque de place en crèche.
- Le manque de complémentarité des lignes de bus.

3

ALIMENTATION

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- Les repas équilibrés dans les cantines.
- Le projet d'intégration des produits biologique et d'origine locale dans les cantines.
- Deux agriculteurs labellisés agriculture Biologique sur la commune.

Faiblesses

- Le manque d'offre en produits fermiers et biologique locaux : il n'y a par exemple pas d'AMAP ou de dépôts de type « jardins de cocagne ». Cette production locale serait à développer.
- Manque de point de vente et d'information sur les produits locaux. Un point de vente serait à créer.
- L'absence de produits biologiques dans les cantines.
- Peu de jardins familiaux.
- Le risque de surpoids et d'obésité chez les jeunes enfants.

LES RISQUES MAJEURS

Quelques éléments de constat

- Avec 2 établissements pétroliers classés SEVESO (dont un sur Valence) et de nombreux établissements « ICPE » (installations classées pour la protection de l'environnement), les risques industriels constituent une contrainte forte sur le territoire portois.
- A ces risques s'ajoutent ceux liés au Transports de Matières Dangereuses du fait de nombreux axes de circulation et au pipeline et enfin, dans une moindre mesure le risque d'inondation du Rhône et surtout de la Véore (le territoire de la commune est cependant peu concerné).
- Du fait du contexte industriel, la commune compte également plusieurs sites qui présentent des sols pollués.

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- Des documents de connaissances et d'informations en cours et à venir.

Faiblesses

- Le manque d'informations :
 - sur les risques industriels,
 - sur la centrale nucléaire.
- L'existence de logements exposés aux risques industriels.
- La mitoyenneté avec les risques technologique.

LES NUISANCES SONORES

Quelques éléments de constat

- Du fait de la présence de grandes infrastructures, la commune est très exposée aux nuisances sonores (Autoroute/N7, Voie Ferrée, D111, ...). Une part importante des logements est ainsi située en zone affectée par le bruit.
- Il n'existe pas de connaissance des niveaux sonores sur le territoire.
- A part des murs-antibruits mis en place au droit de la voie ferrée pour protéger le quartier Ouest, aucune autre action n'est menée sur cette thématique.

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

Faiblesses

- L'importance des nuisances sonores (autoroute, rail, mobylettes au centre ville).
- Les nuisances sonores sont dues à des infrastructures nationales sur lesquelles la commune a peu d'emprise.
- Les logements les plus affectés par le bruit sont aussi les plus anciens.
- Peu de mesures précises de bruits (type carte de bruit).
- Peu d'actions menées à l'échelle de la commune contre les nuisances sonores.

QUALITE DE L'AIR ET AUTRES POLLUTIONS

Quelques éléments de constat

- La commune de Portes-Lès-Valence est très exposée aux polluants liés à la circulation : ainsi la qualité de l'air est moyenne à médiocre près d'un tiers de l'année. Les paramètres dégradants sont les particules en suspension et l'ozone. Le contexte climatique venté permet heureusement de disperser les polluants.
- La commune est aussi vulnérable en ce qui concerne la prolifération de l'ambroisie.

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- Le dispositif permanent de suivi de la qualité de l'air.
- Les pollutions d'origine industrielles en baisse.

Faiblesses

Qualité de l'air :

- De nombreux problèmes de santé liés aux pollutions constatés dans la population portoise (allergies, cancer).
- Les pollutions sont dues à des infrastructures nationales sur lesquelles la commune a peu d'emprise.
- L'information sur la qualité de l'air est mal relayée aux habitants.
- Le manque d'information et d'entretien de l'ambroisie.
- Le désherbage chimique est à proscrire.

Pour les autres sources de nuisances :

- Les antennes de télécommunication sont proches des écoles maternelles et primaires.
- Le manque d'information sur les pollutions en général.
- La pollution lumineuse.

LES DECHETS

Quelques éléments de constat

- Avec une production de déchets de 367,98 kg par an et par habitant la commune de Portes-lès-Valence se situe en dessous de la moyenne nationale générale (520 kg) et de la moyenne dans un contexte géographique semi-urbain (425 kg) mais au dessus de la moyenne en zone rurale (320 kg).
- La production de déchets est en légère augmentation.
- La part de tri est importante (20 %) et aussi en augmentation.
- Il existe peu d'informations sur le compostage.

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- La qualité du service de collecte des déchets.
- Les potentialités pour le développement du compostage individuel (maisons avec jardin).
- Le projet de compostage avec les agriculteurs.
- Le taux de tri en hausse.

Faiblesses

- Le tri sélectif à conforter : pas assez de dépôts verre.
- Le problème du ramassage des déchets verts et encombrants.
- Les horaires d'ouverture des déchetteries, qui pour certains participants ne sont pas satisfaisants (cet enjeu n'est pas forcément partagé par tout le groupe).
- Le manque de retour aux habitants sur le compostage des déchets verts (pas de retour car le compost appartient au prestataire : certaines communes mettent en place une filière à destination des habitants).
- L'insuffisance de communication de Valence Major : développer le retour aux habitants, valoriser l'acte de tri par une meilleure communication sur les bénéfices du tri.

Conclusion : Hiérarchisation des enjeux par les participants

Parmi les enjeux prioritaires, les participants en retiennent particulièrement quatre :

- Le manque d'offre en produits fermiers et biologiques locaux (AMAP, Jardins de cocagne) et la nécessité de créer un point de vente pour des produits de ce type (14pt) ;
- L'amélioration des cantines sur tous les aspects : locaux, encadrement, alimentation biologique et de proximité (7pt) ;
- Sur la thématique de la santé : la nécessité de conforter l'offre en matière de services de nuits et week-end, de médecins pédiatres et de praticiens des médecines douces (6pt) ;
- Le manque de circuits pédestres et pistes cyclables (6pt) ;

Deux thématiques retiennent également l'attention, dans leur ensemble :

- La gestion des déchets (1pt)
- Les nuisances et pollutions (1pt).